

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 mai 2017

OBJET :

**Modification de l'objet social de la
Société publique locale Grand Nancy Habitat**

**Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n° 3**

EXPOSE DES MOTIFS

La commune d'Essey-lès-Nancy a approuvé la participation de la commune au capital de la société publique locale « Grand Nancy Habitat » à hauteur de 5 000 €.

Pour rappel, le Grand Nancy a souhaité créer une Société Publique Locale (SPL) qui a pour vocation de gérer la mise en oeuvre de la politique de l'habitat, dans le cadre du 6ème Programme Local de l'Habitat Durable (PLHD), et notamment la gestion des aides à la pierre tant pour le parc locatif social que pour le parc privé relevant de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

En effet, la loi n°2010-559 du 28 mai 2010 a créé ce nouvel outil d'intervention pour les collectivités territoriales et leurs groupements, compétent pour gérer toute activité d'intérêt général (article L.1531-1 du Code général des collectivités territoriales).

La SPL revêt la forme de société anonyme régie par le Code de commerce, dont le capital est uniquement public. Il est constitué par les apports de la collectivité ou du groupement qui la crée. La SPL est composée d'au moins deux actionnaires personnes publiques. Elle est dotée de statuts.

Entièrement contrôlée par cette collectivité ou groupement, la SPL peut se voir confier sans mise en concurrence, comme un service propre de cette collectivité, toute mission d'intérêt général, limitée à son territoire.

La Ville d'Essey-lès-Nancy a souhaité elle aussi participer au capital de cette SPL, pour lui confier, l'assistance aux propriétaires dans les campagnes de ravalement (accompagnement dans les démarches techniques, administratives, financières, constitution du dossier de prime).

Or, la SPL « Grand Nancy Habitat » a souhaité diversifier ses activités pour répondre pleinement aux demandes de ses actionnaires et s'affranchir du cadre restrictif actuel. Pour ce faire, il convient de modifier l'objet social de ses statuts.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable de la commission « urbanisme-travaux-voirie » réunie le 20 avril 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la modification de l'objet social des statuts de la SPL « Grand Nancy Habitat ».

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette proposition.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 18 mai 2017.

Pour Extrait



Michel BREUILLE,
Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	19
- Nombre de votants :	24
- Convocation du Conseil Municipal le :	04 mai 2017
- Convocation distribuée le :	04 mai 2017
- Affichage du compte-rendu le :	19 mai 2017
- Affichage du procès-verbal le :	30 juin 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME CADET à MME SIMONNET
- MME COLME à M. LAURENT
- M. ROSSIGNON à M. THOUVENIN
- M. DI TOMMASO à MME SAGET
- M. CAUSERO à MME POYDENOT

ABSENTS

- M. PROVIN
- MME LANZI
- M. MARSON
- MME MATHIEU
- M. RIFF

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. GONCALVES

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**